



*S'unir,
s'entraider,
grandir!*

HISTORIQUE DE LA DEMANDE D'ACTION COLLECTIVE

Le 11 mai 2017 , le projet de loi 126 concernant le Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) a été sanctionné à l'Assemblée nationale.

Le 5 mars 2018, sept associations d'employés et/ou de cadres retraités du gouvernement ont décidé de faire front commun contre ce projet de loi sous la bannière de l'Alliance InterOrg. Deux autres associations se sont jointes à l'Alliance InterOrg.

Le 31 janvier 2020, les représentantes associations de l'InterOrg ont donné le mandat à la firme Davies pour la préparation et la présentation de la demande d'autorisation de l'action collective.

Au début du mois de mai 2020, nos avocats ont déposé une demande d'autorisation d'exercer une action collective devant la Cour.

- ➔ Le 1er septembre, nos avocats ont eu une première conférence de gestion avec l'honorable juge Davis et les procureurs du gouvernement du Québec. Un échéancier a été établi.
- ➔ Les 8 et 9 décembre 2020, les audiences ont eu lieu devant l'honorable juge Davis.
- ➔ Pour cette première étape, l'AQDER a investi un montant de 73 000\$.
- ➔ Le 6 mai 2021, notre demande d'autorisation est rejetée.
- ➔ Les associations de l'InterOrg ont décidé d'en appeler du jugement.
- ➔ Le 17 juin 2021 , nos avocats ont déposé la déclaration d'appel.
- ➔ À la fin de septembre 2021, nos avocats ont déposé le Mémoire d'appel à la Cour d'appel.

Nous continuerons à maintenir à jour cet historique au fur et à mesure de l'évolution de ce dossier.

Michel Poirier, Membre du CVÉ
Mise à jour le 3 novembre 2021